



**Geo Sentinel®**

## **CONDITIONS GENERALES de MISE A DISPOSITON DES PRODUITS ET SERVIVES GEO SENTINEL**

### **Pack Services ACTIOM**

#### **ARTICLE 1 - Champ d'application**

Les présentes Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute mise à disposition des produits (montre Folomi dont les caractéristiques sont détaillées en ANNEXE I (ci- après désignés les « **Produits** ») et des services de téléassistance mobile délivrés par la société GEO SENTINEL (ci- après désignés les « **Services** ») aux clients adhérents au contrat frais de santé dénommé “ACTIOM MCMS” qui remplissent les conditions décrites à l’article 2 ci-après pour pouvoir en bénéficier.

La société GEOSENTINEL est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 60 Avenue Roussin, 13016 MARSEILLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE sous le numéro 811 307 313, représentée en la personne de Monsieur William DAUMAS, (ci-après désignée le « **Prestataire** »),

Le Client et le Prestataire sont ci-après désignés la ou les « **Partie(s)** ».

Les Produits et Services comprennent la prestation de téléassistance mobile suivante :

- La téléassistance mobile reliée au portail web Geo Sentinel est composée d’une montre connectée Folomi et de l’accès au portail web pour la gestion personnalisable des alertes selon la personne utilisant les Produits et Services (ci-après désignée l’ « **Utilisateur** ») précisément :
  - o Délivrance de la montre Folomi et mode d’emploi (notice de mise en route, notice d’utilisation et numéro de support) ; les constantes de santé sont collectées et sécurisées sur une plateforme certifiée par l’Etat : Hébergeur de données santé sécurisé (HDS) ; la personne référencée (médecin, infirmière, aidant, famille) reçoit des alertes et/ou peut consulter à tout moment via l’application les évolutions physiologiques de son patient/proche) ;
  - o Ouverture d’un abonnement à la plateforme MyLazo ;
- pour plus de précisions, le service de téléassistance mobile comprend les services suivants :
  - o alerte des personnes par le Client ;
  - o peut déclencher l’envoi d’un sms vers les personnes désignées ;
  - o peut déclencher l’envoi d’un e-mail vers les personnes désignées ;
  - o assure la géolocalisation du dispositif ;
  - o assure l’échange standard du dispositif durant les deux (2) ans de garanties.

Pendant la durée de la mise à disposition du service telle que précisée à l’article 4 au condition le Client bénéficie des services de la plateforme « GEO SENTINEL » 24h/24 et 7 jours sur 7, sans interruption sauf cas de force majeur indépendant de la volonté et du pouvoir de GEO SENTINEL.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Produits et Services.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les avoir acceptées en signant sa demande d'adhésion au contrat ACTIOM MCMS.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Prestataire, prévaloir sur ces Conditions Générales. Toute condition contraire posée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au Prestataire, quel que soit le moment où elle aura été portée à sa connaissance.

Le fait que le Prestataire ne se prévale pas à un moment donné d'une quelconque clause de ces présentes Conditions Générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement desdites conditions.

Le Prestataire informe le Client des informations et consignes suivantes importantes pour la compréhension de l'utilisation des Produits et Services:

- l'utilisation d'un dispositif portable mobile nécessite que celui-ci soit connecté au réseau GSM et que ce dispositif soit en état de fonctionnement, et en particulier que le niveau de charge de la batterie soit suffisant ;
- l'utilisation d'un appareil mobile, notamment en cas de détresse, est conditionné par le bon fonctionnement du réseau GSM et du dispositif mobile portable ;
- en cas de détection d'une alerte, le système Geo Sentinel peut, sauf instruction contraire mentionnée par le Client, déterminer la position géographique extérieure de l'Utilisateur ;

En l'absence d'instruction contraire, le Client autorise formellement, la géolocalisation GSM, en fonction de la situation géographique de l'Utilisateur et de la qualité du réseau. Une géolocalisation GPS, donnant une meilleure précision est effectuée si le réseau le permet à ce moment-là.

## **ARTICLE 2 – Conditions d'éligibilité aux Services et Produits**

Pour pouvoir bénéficier des Services et produits objets des présentes Conditions générales, le Client doit :

- d'une part avoir adhéré au contrat ACTIOM MCMS et réglé la cotisation afférente pendant plus de douze (12) mois consécutifs, à compter du 1er janvier 2020 ;
- bénéficier d'une allocation personnalisée d'autonomie et relever de l'un des trois groupes Iso ressources suivants : GIR 1, GIR2 et GIR3.

## **ARTICLE 3 - Souscription**

Le Client particulier a 2 modalités de souscription, soit par téléphone au 05.64.10.00.48 ou par email à l'adresse suivante [packservices@associationactionm.com](mailto:packservices@associationactionm.com), et doit envoyer par courrier ou à l'adresse mail donné précédemment les justificatifs suivants :

- N° d'adhérent valide certifié par SOFRACO ;
- Certificat Médical GIR correspondant certifié par SOFRACO.

Les Produits et Services sont délivrés à compter du 32<sup>ème</sup> jours après la réception et validation des justificatifs.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif aux conditions d'éligibilité au service.

## **ARTICLE 4 – Durée de la mise à disposition**

Le Client pourra bénéficier de la mise à disposition des Produits et Services jusqu'à la fin de son adhésion au contrat ACTIOM MCMS, sauf dénonciation par l'une des Parties dans le respect d'un délai de préavis de un (1) mois

## **ARTICLE 5 - Tarifs**

Les Produits et Services proposés par le Prestataire sont fournis gratuitement au Client. Ils correspondent à un service inclus dans le contrat ACTIOM MCMS.

## **ARTICLE 6 - Fourniture des Prestations**

**6-1.** Les Produits et Services dus au Client sont repris sur ces Conditions Générales et comprennent de manière générale les prestations suivantes, qui sont également détaillées à l'article 1 :

- Le dispositif : la montre connectée Folomi ;
- L'abonnement au service de la plateforme GEO SENTINEL ;
- L'engagement de l'exécution des obligations de chacune des Parties pendant la durée de l'abonnement aux services GEO SENTINEL.

Pendant la durée du contrat, le Client bénéficie des services de la plateforme « GEO SENTINEL » 24h/24 et 7 jours sur 7, sans interruption sauf cas de force majeure indépendant de la volonté et du pouvoir de GEO SENTINEL.

Le Client s'engage à lire attentivement la description des Produits et Services avant de signer le bon de commande. En signant le bon de commande, il assure avoir lu cette description et vouloir bénéficier des prestations détaillées dans ce bon de commande.

**6-2.** Les Produits sont livrés au lieu indiqué par le client, dans un délai de 30 jours à compter de la validation des conditions d'éligibilités.

Le délai de livraison indiqué lors de la souscription est donné à titre indicatif. Tout retard dans la livraison ne pourra donc pas donner lieu au profit du Client à l'allocation de dommages-intérêts.

Lorsque le produit est livré à l'adresse indiquée par le Client par un transporteur, il appartient au Client de vérifier en présence du livreur l'état du produit livré et, en cas d'avarie totale ou partielle ou de manquants, d'émettre des réserves écrites sur le bon de livraison ou sur le récépissé de transport, et éventuellement de refuser le produit et d'en avertir le Prestataire. Le Client doit, conformément à l'article L.133-3 du Code de Commerce, émettre des réserves écrites sur le récépissé du transporteur et les confirmer dans les 72 heures par lettre recommandée.

**6-3.** Les prestations seront fournies par le Prestataire dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrés à compter de la réalisation des conditions suivantes :

- la communication par le Client des informations demandées par le Prestataire (sur la protection des données personnelles, voir plus précisément l'article 11).

En effet, les délais d'exécution sont indiqués en prenant en compte les possibilités d'approvisionnement des Produits à la période envisagée.

Si un retard imprévisible se produisait, le Client en serait informé immédiatement.

Le Prestataire s'engage à déployer ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyens et dans les délais ci-dessus précisés.

**6-4.** A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de trente (30) jours à compter de la fourniture des Services pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

## **ARTICLE 7 – Obligations des Parties**

**7.1** Le Prestataire s'engage à fournir les prestations décrites à l'article 6 et dans le bon de commande ; il dispose d'une obligation de moyens dans l'exécution de ses prestations. Il n'est en aucun cas tenu d'une obligation de résultat à cet égard.

Le Prestataire et son représentant déclarent s'engager à passer avec leurs sous-traitants des accords individuels de nature à leur permettre de respecter les termes des présentes Conditions Générales.

Le Prestataire s'engage également :

- à se tenir à la disposition du Client dans la mesure du possible et sans que les sollicitations ne soient disproportionnées ou abusives ;
- à être le plus réactif possible ;
- à une relation de confiance ;
- à mettre en place, à entretenir et à surveiller dans les conditions définies ci-après, à ses clients appelés ci-après dans les présentes conditions générales « *Utilisateurs* » une installation de téléassistance mobile reliée au portail web Geo Sentinel, et composée des matériels suivants :
  - o une interface mobile ;
  - o une plateforme de gestion personnalisée des Utilisateurs ;
- à fournir la documentation du fonctionnement technique du dispositif mobile pour une mise en service à distance ;
- à remplacer une montre dont la défektivité est justifiée, tous les deux (2) ans au maximum.

**7.2.** Le Client ou ses aidants s'engage(nt) également :

- à s'assurer du bon fonctionnement du dispositif portable (en particulier vérification du niveau de charge de la batterie) et de sa bonne connexion au réseau GSM ;
- à faire confiance au Prestataire et à ne pas nuire à son travail ;
- à respecter les consignes d'utilisation et de sécurité préconisées par le Prestataire et à les faire respecter par tout Utilisateur ;
- à ne pas utiliser la carte SIM pour des communications dont l'acheminement est détourné ;
- à utiliser avec soin le matériel confié par GEO SENTINEL, dont ce dernier reste propriétaire pendant la durée du contrat ;
- à informer la société GEO SENTINEL de toute modification concernant les renseignements fournis lors de la mise en service notamment :
  - o ses propres coordonnées téléphoniques ;
  - o les coordonnées des aidants ;

## **ARTICLE 8 – Responsabilité – Exclusion de responsabilité**

**8.1.** Le Prestataire et son représentant mettent en œuvre tous les moyens raisonnables à leur portée pour assurer des Services de qualité, mais ne sont tenus à aucune obligation de résultat.

Tous les documents, bons de commande, notices et prospectus, spécifications techniques ou autres, sont remis à titre de renseignement et n'engagent pas le Prestataire.

Le Prestataire déclinera toute responsabilité dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- impossibilité d'alerter un aidant par défaut des systèmes de communication imputables à un tiers notamment à l'opérateur téléphonique ;
- défaillance ou retard dans l'intervention des aidants ;
- dysfonctionnement du matériel mis à disposition auprès du Client par inobservation des consignes visées à l'article 1 ;
- tout cas de force majeure, d'ordre technique, subi par GEO SENTINEL (ex : défaillances réseaux)
- de manière générale, le Prestataire et son représentant ne peuvent non plus être tenus responsables

d'une mauvaise information communiquée par le Client ou ses préposés, d'une faute ou d'une négligence commise par le Client ou par tout Utilisateur de l'outil connecté;

- à fournir une interface mobile en bon état de fonctionnement pendant toute la durée du contrat, dans la limite d'un (1) remplacement justifié tous les deux (2) ans tel que prévu à l'article 7.1.

Ils ne peuvent non plus être tenus responsables d'un retard dans la livraison du matériel par leur Fournisseur ou d'un défaut quelconque du matériel.

Le Prestataire est déchargé, de plein droit, de tout engagement relatif à des délais de livraison :

- dans l'hypothèse où le Client n'aurait pas fourni en temps voulu les renseignements nécessaires à l'exécution de la commande ;
- en cas de force majeure.

Le Prestataire émet des propositions après étude réalisée d'après les données transmises par le Client. Si certains éléments n'ont pu être validés ou portés à la connaissance du Prestataire, ce dernier ne peut en être tenu responsable.

En conséquence, sa proposition qui se limite strictement aux éléments qualifiés, pourra donner lieu à un bon de commande modifié soumis à l'acceptation du Client.

La responsabilité du Prestataire et de son représentant ne pourra de manière générale pas être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de la volonté du Prestataire ou de son représentant.

**8.2** Le Client est seul responsable des informations qu'il communique au Prestataire pour que ce dernier analyse la situation, adresse le produit approprié et réalise les services attendus.

Le matériel est la propriété de GEO SENTINEL. Il est garanti pendant toute la prestation tel que précisé à l'article 9. En cas de détérioration du matériel consécutive à l'inobservation des consignes, le coût de la remise en état est à la charge du Client.

En cas de batterie faible du dispositif, une alerte peut être programmée et automatiquement reçue par le Client ou l'aidant via mail ou sms. Il appartient au Client de recharger régulièrement le dispositif et de contrôler le chargement de la batterie. La société GEO SENTINEL n'est pas responsable en cas de coupure de la batterie qui ne permettrait plus au dispositif de communiquer avec le portail ou l'application. Causes possibles : déficience de la batterie, destruction partielle imputable au client.

## **ARTICLE 9 – Garantie**

Le Fournisseur qui est le Prestataire (GEO SENTINEL), garantit au Client une montre Folomi en bon état de fonctionnement jusqu'à la fin du contrat dans la limite d'un (1) remplacement tous les deux (2) ans pour une montre dont la défectuosité est justifiée.

## **ARTICLE 10 – Propriété et remise du matériel fourni à GEO SENTINEL**

La propriété du matériel fourni, détaillés aux articles 1 et 6, est conservée par GEO SENTINEL

Ce matériel sera remis par le Client à GEO SENTINEL à la fin du contrat.

## **ARTICLE 11 – Confidentialité, non-concurrence et communication**

**11.1** Le Client s'engage à ne pas communiquer les renseignements remis à titre d'information ou à l'appui des prestations du Prestataire, sans l'accord préalable de ce dernier et à ne pas exercer d'activité concurrente à celle du Prestataire.

Le Prestataire garantit le caractère confidentiel de toutes les informations qui lui auront été communiquées par le Client, et s'engage à ce que tous ses collaborateurs salariés ou structures partenaires observent strictement cette consigne. Cette obligation de secret est illimitée dans le temps.

**11.2** Les obligations de chacune des Parties relatives aux informations confidentielles de l'autre partie ne s'appliquent pas aux informations :

- qui étaient par elle connues, sans obligation de secret, avant leur communication ;
- qui sont par elle obtenues de tiers, de manière légitime et sans obligation de secret ;
- qui sont développées par elle indépendamment ;
- qui sont ou deviennent publiquement disponibles sans qu'il y ait violation des engagements pris au titre des présentes Conditions Générales;
- pour lesquelles la Partie qui les a communiquées a indiqué par écrit qu'elle renonçait à leur caractère confidentiel.

## **ARTICLE 11 - Informatiques et Libertés**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et notamment à l'établissement des factures.

Ces données peuvent être communiquées au revendeur concerné, à l'hébergeur de données du Prestataire (OVH), au personnel de l'entreprise, au comptable, à l'expert-comptable, à l'avocat et de manière générale aux partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Elles peuvent également être communiquées aux sous-traitants du Prestataire. En aucun cas ces données ne seront cédées ou communiquées à d'autres personnes.

Le Prestataire s'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Les données à caractère personnel demandées sont le nom et le prénom, la date de naissance, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone (fixe et portable) de l'Utilisateur final, sa géolocalisation et ses données de santé et bien-être. Pour le client particulier, son adresse de domiciliation est également demandée.

De plus, les coordonnées de tiers à alerter sont demandées (aidants, famille, médecin, etc.) : le nom, le prénom, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone (fixe et portable).

Les données à caractère personnel recueillies ont pour finalité de permettre :

- la création d'un profil et des identifiants de l'Utilisateur du site internet et de l'application mobile du Prestataire, afin que l'Utilisateur ait accès aux alertes, à son suivi en ligne, au bénéfice de sa santé et de sa sécurité ;
- l'identification du client pour la gestion administrative et la facturation par le Prestataire ;
- l'envoi des newsletters, la prospection et l'information du Client quant aux promotions et offres spéciales ;
- la demande de l'avis du Client ou le faire participer à une enquête ;
- l'exploitation et l'amélioration du Site Internet et des Services fournis.

De plus, lors des appels SOS ou des appels vers le dispositif connecté, la conversation est enregistrée par défaut, sauf avis contraire du Client.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, renforcée et complétée par le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant, en justifiant de son identité et en s'adressant au Prestataire :

- soit par courrier recommandé avec avis de réception envoyé à l'adresse suivante : Avenue Louis Philibert, Technopole Environnement Arbois – Pépinière Cleantech, 13001 AIX-EN-PROVENCE ;
- soit par e-mail : [donnees@geo-sentinel.com](mailto:donnees@geo-sentinel.com)

Sauf opposition de la part du Client, le Prestataire se réserve le droit d'adresser par courrier électronique et notamment par newsletter, des informations sur les services similaires à ceux déjà disponibles.

Les Parties s'engagent à se communiquer des informations actuelles, complètes, exactes, et à les maintenir à jour en se notifiant mutuellement sans délai toute modification (notamment changement d'adresse postale, adresse de courrier électronique et références bancaires). A défaut, la Partie défaillante sera responsable de tout préjudice en résultant pour l'une ou l'autre Partie.

### **ARTICLE 13 - Propriété intellectuelle**

L'entière propriété du matériel délivré est conservée par le Prestataire. Le matériel délivré sera considéré comme consigné et le Client.

La carte SIM fournie par GEO SENTINEL demeure la propriété insaisissable, inaliénable et incessible de la société MATOOMA, dont le siège social est situé 2630 avenue Georges Freche - entrée 2 sis immeuble le liner ZAC de l'aéroport, 34470 PEROLS. L'utilisateur est responsable de l'utilisation et de la conservation de la carte SIM.

De plus, le contenu du Site Internet est la propriété du Prestataire ; il est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Aucune des Parties n'a le droit d'utiliser sans l'accord écrit de l'autre Partie, les marques de fabrique, de commerce ou de service de cette autre partie ou de ses sociétés apparentées.

### **ARTICLE 14 – Transmission des Produits et Services**

La mise à disposition des produits et Services au Client est nominative.

L'e Client ne peut en céder ou en transférer les droits et obligations, à quelque titre que ce soit, et sous quelque forme que ce soit.

### **ARTICLE 15 - Droit applicable - Langue**

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en résultent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

### **ARTICLE 16 - Litiges**

Le Client non professionnel est informé qu'en cas de différend ou litige auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions Générales peuvent donner lieu, il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (art. L. 612-1 du Code de la consommation) ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

### **ARTICLE 17 – Force et modification des Conditions Générales**

Les dispositions des présentes Conditions Générales et la souscription constituent l'intégralité de l'accord entre le Prestataire et le Client. En conséquence, leurs dispositions annulent et remplacent celles contenues dans tout document, correspondance ou communication écrite ou orale, échangés entre les Parties avant qu'il ne signe le bulletin d'adhésion au contrat ACTIOM MCMS.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

## **ANNEXE I : DESCRIPTION DE LA MONTRE FOLOMI**

### **Fonctionnalités :**

- Appel SOS GSM full duplex
- Localisation GPS
- Podomètre
- Date et heure
- Capteur de rythme cardiaque
- Capteur de tension artérielle
- Détection de chute
- Espace client web
- Application Android et iOS (Geo Sentinel)
- Envoi d'alertes emails, sms, notifications push

### **Gestion :**

- Espace client web
- Applications mobiles Android et iOS
- Système API

### **Alertes :**

- Bouton SOS (Appel voix jusqu'à 5 contacts maximum)
- Alertes des chutes
- Surveillance du rythme cardiaque
- Surveillance de la tension artérielle
- Sortie de zone de sécurité / fugue

### **Envoi des alertes :**

- SMS
- Emails
- Notifications Push (application mobile)

## Descriptif technique

<b>Type d'écran :</b>	LCD 96 x 64 pixels
<b>Carte SIM :</b>	Nano Sim, Compatible e-SIM
<b>Réseau GSM :</b>	2G + GPRS
<b>Bandes GSM :</b>	850/900/1800/1900 Mhz
<b>Micro :</b>	Oui
<b>Haut-parleur :</b>	Oui (15 x 11 mm)
<b>Puissance haut-parleur :</b>	1 Watt
<b>Chipset :</b>	MTK 2503AVE
<b>GPS :</b>	MT3333
<b>Antenne GPS :</b>	Céramique
<b>Sensibilité GPS :</b>	20 (-159dB
<b>Mémoire interne :</b>	Flash 64M
<b>Accélérateur 3D :</b>	Bosch 250E
<b>Capteur de santé :</b>	HX3313
<b>Batterie :</b>	600 mAh
<b>Charge :</b>	Magnétique 2 contacts
<b>Charge de la batterie :</b>	2 heures
<b>Temps d'appel :</b>	3 heures
<b>Autonomie :</b>	120 h en veille
<b>Bluetooth :</b>	4.0
<b>Waterproof :</b>	Oui (IP67)
<b>Bracelet :</b>	Silicone hypoallergénique
<b>Longueur du bracelet :</b>	13 / 24 cm
<b>Dimensions :</b>	58 x 31 x 14.7 mm
<b>Poids :</b>	40 gr

